



Les programmes de formation du  
**Centre François-Michelle**  
 en fonction de la mission de l'École Québécoise

Ce tableau nous présente les liens entre les finalités d'un même ordre d'enseignement et d'un ordre d'enseignement à l'autre.

	Instruire	Socialiser	Qualifier
Précolaire / Primaire	Soutenir le développement cognitif, l'acquisition des connaissances et la maîtrise des savoirs.	Se connaître soi-même, apprivoiser l'autre et s'initier à la coopération.	Offrir un environnement éducatif adapté aux intérêts, aux aptitudes, et aux besoins des élèves. Proposer des défis réalistes qui permettront une réussite à la mesure de chacun. Reconnaître le cheminement parcouru dans le développement cognitif, l'acquisition des connaissances et la maîtrise des savoirs.
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	Soutenir le développement cognitif et la maîtrise des savoirs en privilégiant celles qui sont relatives aux cinq sphères cognitives suivantes : la communication, le nombre, la gestion du temps, de l'espace et de l'argent.	Développer les habiletés sociales nécessaires pour élargir le champ relationnel. Apprendre à travailler en équipe, à s'identifier à des groupes de référence. Expérimenter le « vivre-ensemble ».	Reconnaître le cheminement parcouru dans la progression du développement cognitif, des compétences et la maîtrise des savoirs. Concevoir des interventions éducatives en vue de préparer et d'orienter l'élève à la Formation préparatoire au travail.
Secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle Formation préparatoire au travail	Enrichir l'apprentissage des habiletés de la vie quotidienne pour l'acquisition de l'autonomie et développer la participation sociale. Préparer le jeune au monde du travail tant sur le plan des compétences que sur celui des attitudes.	Encourager l'intégration à la communauté. Développer un sentiment d'appartenance à la collectivité. Favoriser la participation sociale. Consolider l'appartenance à un réseau social. Développer une identité professionnelle.	Permettre l'obtention d'un premier diplôme officiel délivré par le MELS et attestant du passage de l'élève de l'école secondaire à la vie adulte. Reconnaître les compétences développées dans les stages en milieu de travail, les attitudes requises à l'emploi et le cheminement parcouru. Attester des heures de stage effectuées dans chaque milieu.